



Rapport d'activités

2025-2026



CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches



Réalisation et rédaction

Équipe CRECA

Mme Véronique Brochu, présidente, CRECA

Avec la collaboration de: Annie Côté Design graphique

*Rapport
d'activités
2025-2026*

Table des matières

Mot de la présidence	4
Mot de la direction	5
Mission et objectifs	6
Équipe et conseil d'administration	7-8
L'année du CA, en chiffres!	9
Lutte et adaptation aux changements climatiques	10
Lutte aux changements climatiques	11
Table de concertation en mobilité durable et intégrée	11
SAGE : Savoirs des personnes âgées et gestion de l'eau	12
Défi sans auto solo 2025	12
Plateforme commune de covoiturage de courtes distances	12
Adaptation aux changements climatiques	13
Gulette ta glace	13
Conservation des milieux naturels	14
Coordination de la concertation régionale sur les aires protégées	15
Les peuplements rares et les témoins écologiques	15
Évaluation de la conservation volontaire non légale	16
La connectivité et le développement de l'énergie éolienne	16
Inventaire des stocks de carbone dans les milieux humides	17
Participation du CRECA à la cohorte du <i>Peregrine Accelerator</i>	18
En attente d'une aire protégée au Massif du Sud	18
Concertation sur les espèces exotiques envahissantes floristiques	19
Prévention du nerprun envahissant	20
Les autres mesures de conservation efficace : trois nouveaux candidats d'AMCE dans la région	20
Amélioration de la gestion des matières résiduelles	21
Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!	22
Bilan de l'année en communication	23
Appui du milieu	24
Représentations et implications	25

Mot de la présidence



Véronique Brochu

Présidente du CRECA



Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches aura su profiter d'opportunités en 2025. Concertation sur les aires protégées, concertation sur les espaces exotiques floristiques envahissantes, conservation des forêts en territoire publique, l'équipe du CRECA travaille d'arrache-pied à atteindre les objectifs des nouveaux mandats en plus de mener à bien les projets régionaux.

Pour ce, je tiens à féliciter et encourager l'équipe de professionnels et consultant et notre direction à poursuivre leurs efforts et leur excellent travail. Nous croyons en vos compétences et, comme vous, à notre mission environnementale.

En 2025, le processus de consultation et de réflexion de la gouvernance de l'organisme par nos administrateurs est arrivé à terme. La réduction du nombre d'administrateurs de 15 à 13 sera un nouvel élément à l'Assemblée générale annuelle 2025-2026. Ce changement fait partie des solutions apportées par le comité de gouvernance visant la santé administrative de notre organisme. Merci aux administrateurs s'impliquant dans ce dossier, particulièrement à Mme Isabelle Laviolette, présidente du comité.

Je peux difficilement passer outre les reculs administratifs et réglementaires en matière d'environnement au Québec cette année. Les nombreuses coupures n'ont pas épargné notre principal ministère. On note des pertes d'accès à des financements de provenance fédérale en plus de la compétition des divers organismes environnementaux auprès des programmes disponibles, autant provinciaux que nationaux. Notre direction devra être appuyée afin de pallier à cette nouvelle réalité.

Je désire souligner le travail incessant de notre Regroupement auprès des partenaires fédéraux et provinciaux afin de faire valoir les dossiers d'intérêts pour chacun des 17 CRE du Québec dont le CRECA. Pour ma part, je termine mon implication au comité exécutif du RNCREQ.

Finalement, un grand merci à nos administrateurs pour leur participation à la mise en œuvre de notre mission. Je suis extrêmement reconnaissante à notre directrice générale, Josée, pour son dévouement quotidien au CRECA. Merci !

Véronique Brochu

Consultation,
consultation,
réflexion...

Mot de la direction

L'équipe du CRECA a encore fait des miracles cette année, en jonglant projets, consultations, veilles, et toutes les demandes du milieu auxquelles doivent répondre les conseils régionaux de l'environnement.

Je remercie tous les membres de l'équipe pour leur engagement et leur dévouement envers la protection de notre environnement.

Cette année, plusieurs enjeux ont retenu notre attention. Nous avons partagé nos préoccupations face à la multiplication de projets de parc éoliens et de lignes de transport qui sont en voie de planification ou de réalisation, sans analyse sur les impacts cumulatifs sur le territoire. Nous avons poursuivi notre veille sur les changements à la planification forestière en terres publiques afin que les peuplements de grand intérêt écologique ne soient pas visés par la coupe. Nous avons émis nos commentaires afin que la refonte de certains tronçons routiers favorise la mobilité active de manière efficace. Nous travaillons fort pour répondre présents lorsqu'on fait appel à nous.

Comme stratégie pour renforcer notre présence et amplifier notre impact, nous avons créé un nouveau poste de coordonnatrice au développement. Son rôle sera d'ouvrir des portes, de bâtir de nouveaux partenariats et de trouver des sources de financement qui nous permettront d'aller encore plus loin dans notre mission.

Au cours de la prochaine année, vous verrez apparaître plusieurs des initiatives que nous mettons en place. Il est donc possible que vous croisiez une campagne de financement du CRECA, une occasion de plus de soutenir concrètement le travail que nous accomplissons.

Nous nous préparons ainsi à traverser des années qui demanderont plus de résilience. Les besoins augmentent, et pourtant, le soutien à l'environnement connaît un recul auprès de certains décideurs. Mais notre force, à nous les organismes environnementaux, c'est justement notre capacité à avancer malgré les défis, à nous adapter, à persévérer et à continuer de protéger ce qui compte. Nous allons donc nous retrousser les manches et poursuivre notre mission avec détermination.

Pour l'instant, je vous encourage à constater tout le travail qui a été réalisé cette année et qui représente la belle contribution du CRECA pour protéger notre eau, notre air, notre sol et nos milieux de vie. Je remercie tous nos partenaires, issus de tous les milieux, de croire en notre mission et en nous.

Ce rapport est pour vous.



Josée Breton
Directrice générale du CRECA

Mission et objectifs

1 Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif fondé en 1991.

2 **Le CRECA est l'un des 17 conseils régionaux en environnement situés dans toutes les régions du Québec.**

Tous ces organismes régionaux travaillent en partenariat avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) pour assurer une concertation au niveau national.

3 **La mission du CRECA est de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile en environnement et en développement durable.**

Le CRECA représente leurs intérêts auprès de la population et des instances concernées. Le CRECA initie également des projets portant sur divers enjeux prioritaires dans la région, dont la conservation des milieux naturels, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.



Équipe et conseil d'administration

Voici **les membres de l'équipe du CRECA et du conseil d'administration** qui ont contribué aux réalisations de cette année.

Équipe

Josée Breton

Directrice générale

Julie Fortin

Adjointe de direction

Louise-Hélène Bernier

Conseillère en environnement – gestion des matières résiduelles

Marie-Eve Dubois

Coordonnatrice en environnement – lutte et adaptation aux changements climatiques

Catherine Fafard

Coordonnatrice au développement

François Lapointe

Coordonnateur aux communications – gestion des matières résiduelles (jusqu'au mois d'août 2025)

Audrey Paquette

Conseillère en environnement – conservation des milieux naturels

Matisse Petit-Prost

Conseiller en environnement – conservation des milieux naturels

Myriam Zimmer

Conseillère en environnement – conservation des milieux naturels

Emmy Vaillancourt

Agente en environnement – conservation des milieux naturels (stage de mai à août 2026)



Conseil d'administration

Présidente

Véronique Brochu

Organismes de bassins versant de
Chaudière-Appalaches (OBV-CA)

Vice-présidente et vice-président

Isabelle Laviolette

Membre individuelle

Jean-Claude Belles-Isles

(jusqu'en octobre 2025)

Membre individuel

Secrétaire-trésorière

Chantal Bouchard

Membre individuelle

Directeurs

Sophie Bourassa

Ville de Lévis

Pierre Couture

(jusqu'en novembre 2025)

Fédération québécoise des chasseurs et
pêcheurs, région Chaudière-Appalaches

Louis Cournoyer

Membre individuel

Administrateurs et administratrices

Anthony Avoine

Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

Jonathan V. Bolduc

(jusqu'en novembre 2025)

Table régionale des élus municipaux
de la Chaudière-Appalaches

François Caron

Amis de la Forêt
de la Seigneurie de Lotbinière

Jenny Lehoux

(à partir de février 2026)

Fédération de l'UPA
Chaudière-Appalaches

Pascal Leclerc

(jusqu'en octobre 2025)

Fédération de L'UPA
Chaudière-Appalaches

Pierre-Yves Renaud

Membre individuel

Martin Paulette

Membre individuel

Marion Perreault

Membre individuelle



Présidente



Vice-présidente



Vice-président



Secrétaire-trésorière



Directeurs



Administrateurs et administratrices



L'année du CA, en chiffres!

1 assemblée
générale annuelle

5 rencontres régulières
du conseil d'administration

4 rencontres du comité
gouvernance



En 2025-2026, le CRECA compte 194 membres

194

Lutte et adaptation aux changements climatiques



Climat

Lutte aux changements climatiques

Table de concertation en mobilité durable et intégrée

La concertation régionale en mobilité durable et intégrée se poursuit pour une deuxième année! Quatre rencontres de concertation ont réuni des responsables de transport au sein de différentes organisations et de MRC, des professionnels en aménagement du territoire ainsi que des représentants d'institutions et de ministères.



Ces rencontres ont permis de jeter les bases pour la réalisation d'actions identifiées dans le plan d'action régional sur la mobilité durable, soit :

1

Réalisation prochaine d'un projet pilote pour améliorer l'efficacité des transports liés à des rendez-vous médicaux, avec le CISSS de Chaudière-Appalaches.

2

Réalisation d'une étude sur les déplacements en Chaudière-Appalaches par Mobili-T. Cette étude collectera et analysera des données prioritaires par les membres de la table, telles que les flux de déplacement internes et externes, l'origine et la destination des déplacements ainsi que leur fréquence. Des sondages ont été aussi distribués auprès d'utilisateurs du transport collectif et d'organisations génératrices de déplacements (entreprises, institutions, etc.) à travers les 9 MRC de la région ainsi que la Ville de Lévis. Ceci permettra d'obtenir des données plus précises notamment sur les motifs d'utilisation et des besoins en matière de transport.

Les membres ont également abordé la question de l'arrimage entre les transports collectif et actif, notamment sur le premier et dernier kilomètre parcourus par un usager du transport collectif. Plusieurs défis et pistes de solutions ont été mentionnés par les participants, qui pourront être explorés pour une future mise en œuvre.

La MRC de La Nouvelle-Beauce agit comme mandataire; le CRECA et Mobili-T, quant à eux, assument conjointement la coordination.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif.



24%

SAGE : Savoirs des personnes âgées et gestion de l'eau

En Chaudière-Appalaches, environ

24%

de la population

s'alimente en eau à partir d'un puits privé.

Le projet *Savoirs des aînés et gestion de l'eau (SAGE)*, initié et piloté par l'équipe CIRUSSS de l'UQAR, l'Université Laval et le CISSS Chaudière-Appalaches, a pu compter sur l'appui du CRECA pour l'organisation, la tenue et l'animation de cinq ateliers participatifs.

Ces ateliers ont pour objectif d'amorcer le dialogue avec les personnes âgées de la région propriétaires ou anciens propriétaires de puits, sur les enjeux liés à l'eau, afin que leurs besoins, leurs connaissances et leurs expériences soient pris en compte dans les plans d'adaptation aux changements climatiques des villes et des MRC.



Ces rencontres riches en vécus nous ont permis de constater à quel point l'eau est source de discussion, d'inquiétudes et comment elle influence de nombreuses activités quotidiennes, d'agriculture, d'acériculture et de loisirs. Au terme des rencontres, une fiche synthèse, un clip avec les meilleures citations, des recommandations à la santé publique pour intégrer les personnes âgées dans leurs groupes de concertation et la rédaction d'un article scientifique sont prévus.

Alors que les enjeux de qualité et de quantité d'eau sont de plus en plus reliés aux changements climatiques, les résultats de ce projet pourront bonifier les informations colligées dans le cadre des plans climat des MRC de Chaudière-Appalaches et surtout, fournir des recommandations pour la tenue de tables de concertations spécifiques aux personnes âgées.

Le CRECA en action !

Défi sans auto solo 2025

Pour une troisième fois de suite, le CRECA a remporté le premier prix du *Défi sans auto solo 2025* dans la catégorie « Petite organisation » en Chaudière-Appalaches.

100 % des membres de l'équipe ont participé !

Plateforme commune de covoiturage de courtes distances

Le CRECA a coordonné un effort régional collectif pour promouvoir une plateforme commune de covoiturage de courtes distances, à la grandeur de Chaudière-Appalaches !

En compagnie de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), du CISSS de Chaudière-Appalaches, de l'Inter-CDC, des cégeps de Thetford et de Lévis et de l'Université de Rimouski - campus Lévis, la plateforme gratuite *Amigo Express Local* a été mise de l'avant afin de favoriser l'inscription du plus grand nombre d'utilisateurs pour créer des équipages de covoiturage pour se rendre au travail ou à l'école.



Adaptation aux changements climatiques



© Municipalité de Saint-Gervais

Guette ta glace

Plus de

800 entrées de données

par les municipalités dans l'application *Guette ta glace* durant la saison hivernale 2025-2026

1200 utilisateurs actifs

sur l'application *Guette ta glace* pour la saison 2025-2026

Guette ta glace est un projet visant à mobiliser les municipalités de moins de 5000 habitants sur l'adaptation des loisirs face aux changements climatiques.

© Municipalité de Tring-Jonction



Au courant de l'été 2025, grâce à la collecte de données réalisée tout au long de l'hiver précédent, chacune des 29 municipalités participant à *Guette ta glace* a reçu un bilan personnalisé. Parmi les observations intéressantes durant la saison, nous avons retenu celles-ci :

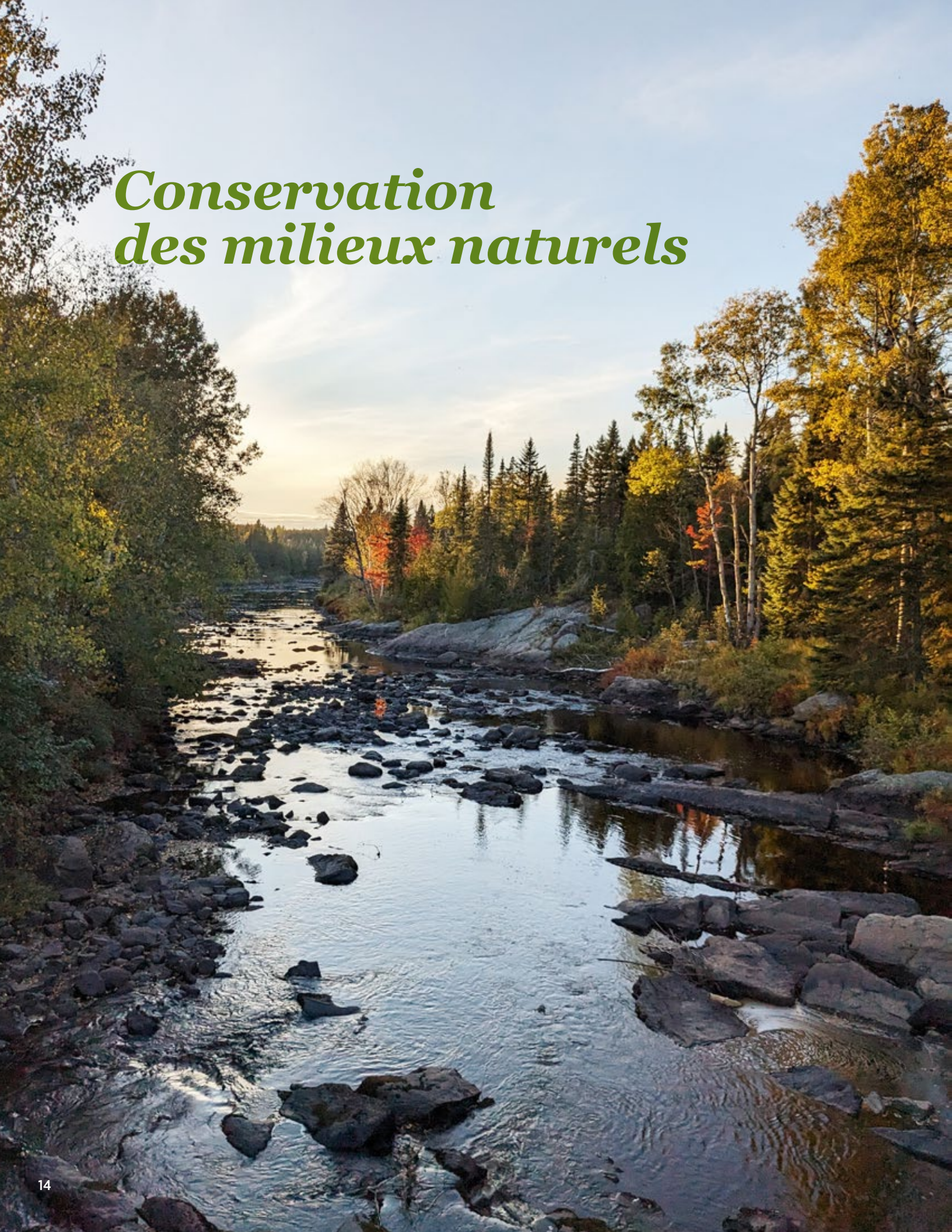
- **64 jours d'ouverture** et **13 jours de fermeture** ont été recensés, en moyenne ;
- **Première ouverture observée** : 5 décembre ;
- **Dernière fermeture observée** : 17 mars ;
- **Les patinoires couvertes affichent une meilleure performance** (74 jours d'ouverture versus 63 jours pour les non-couvertes) ;
- **Une bonne étanchéité des bandes est associée à moins de jours de fermeture** (13 jours), **tandis qu'une étanchéité faible entraîne plus de fermetures** (20 jours).

Ce deuxième hiver du projet 2025-2026 a permis de poursuivre la collecte de données sur la saison de patinage des municipalités participantes. Parmi les premiers constats, notons que malgré un début de saison propice, la majorité des patinoires extérieures ont malheureusement dû fermer pour quelques jours à partir du 29 décembre.

En parallèle à ce travail, des rencontres avec les équipes municipales et des experts ont porté sur les toitures de patinoires et les systèmes de réfrigération afin de mieux comprendre dans quelle mesure ces infrastructures peuvent constituer – ou non – des moyens d'adaptation efficaces face aux changements climatiques. Cette démarche a permis aux participants et participantes d'en apprendre davantage sur ces installations et leurs limites.

Par ailleurs, 21 maires et mairesses ont co-signé une lettre ouverte parue dans *Le Soleil* : **Patinoires extérieures : des questions difficiles mais nécessaires.**

Conservation des milieux naturels



Coordination de la concertation régionale sur les aires protégées

13 propositions

d'aires protégées ont été déposées dans

7 MRC de la région

dans la cadre de l'appels à projets 2024

Le CRECA coordonne présentement la démarche de concertation régionale dans le cadre de l'appel à projets 2024 sur les propositions d'aires protégées en territoire public méridional du gouvernement du Québec.

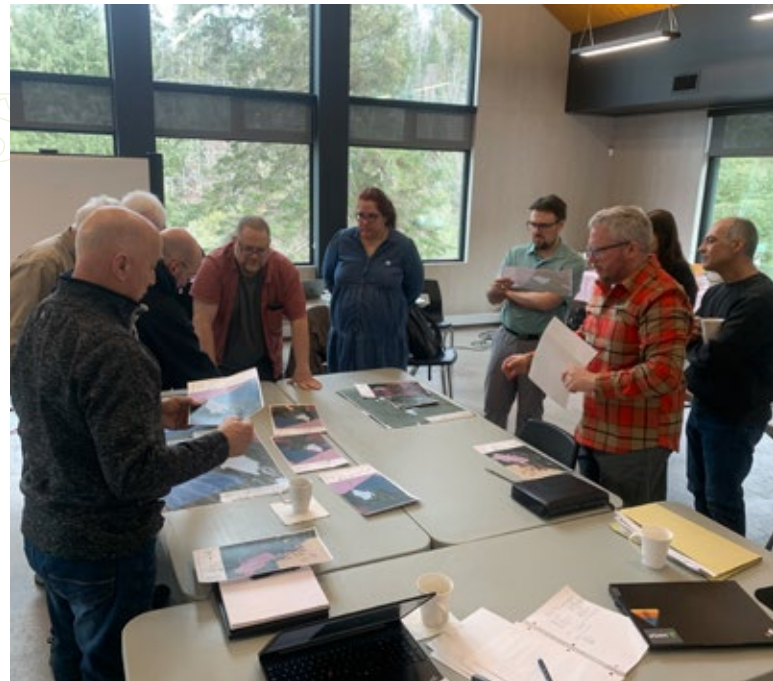
Plus de 400 propositions d'aires protégées ont été déposées et jugées complètes à travers le Québec. Dans la cadre du présent mandat, chaque conseil régional en environnement (CRE) a mis sur pied des tables de concertation rassemblant les parties prenantes concernées afin d'élaborer des recommandations quant aux territoires à protéger faisant l'objet d'un consensus.

En Chaudière-Appalaches, une table locale de concertation, dont le mandat est d'évaluer le potentiel des propositions, a été créée pour chaque MRC dans laquelle une proposition d'aire protégée a été déposée, soit : Appalaches, Beauce-Sartigan, Bellechasse, Etchemins, Montmagny, L'Islet, et Lotbinière.

Dans la région, un total de 13 propositions d'aires protégées ont été déposées.

Ces concertations, qui représentent une occasion historique de contribuer à protéger des milieux naturels précieux en Chaudière-Appalaches, ont débuté le 15 septembre 2025 et s'étaleront sur un an et demi jusqu'en novembre 2026. En date du 31 mars 2026, le CRECA avait tenu deux séries de rencontres avec chacune des tables locales.

Les résultats de ces concertations serviront à éclairer les décisions du gouvernement du Québec quant aux territoires à protéger.



Les peuplements rares et les témoins écologiques

Le CRECA poursuit ses efforts pour que le moratoire sur les témoins écologiques et les peuplements à type écologiques rares se poursuive au-delà de 2028. Les témoins écologiques sont des vieilles forêts peu ou pas perturbées par l'humain, qu'il est nécessaire de conserver pour témoigner de l'évolution naturelle des forêts.

Les peuplements à type écologique rares sont de vieilles forêts de plus de 60 ans représentant moins de 1% des terres publiques de la région.

On compte entre autres parmi celles-ci des frênaies, des ormaies, des pinèdes et des prucheraies. Il est important de les conserver afin que ces peuplements naturels ainsi que la faune et la flore spécifiques demeurent présentes dans nos forêts.

Méthode de conservation

Évaluation de la conservation volontaire (CV) non légale

12 acteurs de la CV dans la région

+ de **650** ententes non légales

+ de **60** hectares sous ententes non légales

Le CRECA a débuté en juillet 2025 un projet visant à évaluer la méthode de conservation volontaire non légale dans la région de Chaudière-Appalaches.

La conservation volontaire non légale consiste en une entente morale entre un organisme actif en conservation et des propriétaires, afin de conserver au mieux leurs milieux naturels et les habitats d'intérêt. Comme la région possède 85 % de terres privées et que seulement 2 % du territoire est protégé (majoritairement en terre publique), la conservation volontaire devient cruciale pour conserver les milieux naturels.

En Chaudière-Appalaches, la conservation volontaire a débuté au début des années 2000, majoritairement grâce au soutien de la Fondation de la faune du Québec.



Ce sont plus de 650 ententes qui ont été signées en 25 ans grâce au CRECA et à divers acteurs de la conservation volontaire.

Au fil des années, des questions ont surgi sur les meilleures façons de pérenniser ces ententes.

Le présent projet consiste à réaliser une évaluation des forces et des faiblesses de la méthode actuelle en réunissant les acteurs du territoire. Un rapport d'évaluation a été rédigé en mars 2026 afin de présenter les différents points à conserver et à améliorer. Parmi ces derniers, le suivi des ententes, le transfert des ententes d'un propriétaire vers un nouvel acquéreur de la propriété, la sensibilisation et la promotion de la conservation volontaire pour les propriétaires ont entre autres été relevés.

La prochaine étape est de réunir tous les acteurs de la région, des chercheurs et des organismes interrégionaux pour réfléchir sur chaque point d'amélioration afin d'apporter des recommandations. L'objectif sera de diffuser ces informations largement à travers le Québec dans le but d'améliorer la conservation volontaire à plus grande échelle.

Ce projet est financé par la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec

La connectivité et le développement de l'énergie éolienne

Le CRECA anime actuellement un comité sur la connectivité écologique sur lequel siègent neuf autres organismes environnementaux de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, ainsi que Hydro-Québec.

Ce comité a comme mandat d'examiner les mesures d'atténuation à mettre en place le long du tracé d'une possible ligne de transport d'électricité de 315 kV qui traverserait les deux régions, advenant qu'elle se réalise.

Compte tenu que les projets de parc éoliens et de lignes de transport se sont multipliés ces dernières années, il est important d'atténuer autant que possible les impacts cumulatifs potentiels de ces infrastructures sur la connectivité écologique.



Carbone

Inventaire des stocks de carbone dans les milieux humides

171 613 tonnes de CO₂

= la quantité de carbone mesurée dans les milieux humides inventoriés cette année, soit l'équivalent des émissions annuelles de

91 715 véhicules de promenade

Le CRECA a poursuivi l'inventaire des stocks de carbone dans les milieux humides de la région pour la deuxième année. Ce projet, financé par le MELCCFP en collaboration avec l'UQAM, a débuté à l'été 2024 et a pour objectif de mieux comprendre le rôle des milieux humides dans le stock du carbone dans le sol et dans la végétation. Contrairement à l'an dernier où les inventaires ont été principalement réalisés dans des terres publiques, ceux de cette année ont été faits chez 14 propriétaires privés qui ont généreusement accepté que l'on vienne chez eux afin d'y mesurer le carbone. Parmi les sites étudiés, notons un gros complexe de milieux humides à Saint-Prospier, deux sites à Saint-Camille-de-Lellis, dans la MRC des Etchemins, ainsi qu'à Saint-Étienne-de-Lauzon, sur le territoire de la Ville de Lévis.

L'inventaire consiste à réaliser des carottes dans le sol pour évaluer la nature du dépôt organique ainsi que sa profondeur. Ensuite, les arbres et les arbustes sont identifiés et mesurés par leur diamètre à hauteur de poitrine. Ces mesures sont répétées selon le nombre d'hectares du milieu humide.

Cette année, des marécages, des tourbières boisées ainsi que des tourbières ouvertes (ombrotrophes et minérotrophes) ont été inventoriés. La profondeur du dépôt organique peut varier de quelques dizaines de centimètres pour les marécages à plusieurs mètres pour les tourbières.

Au total, l'équivalent d'au moins 171 613 tonnes de CO₂ dans le sol et dans la végétation se retrouvent dans les différents milieux humides inventoriés.

Ce projet est financé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et coordonné par le RNCREQ.



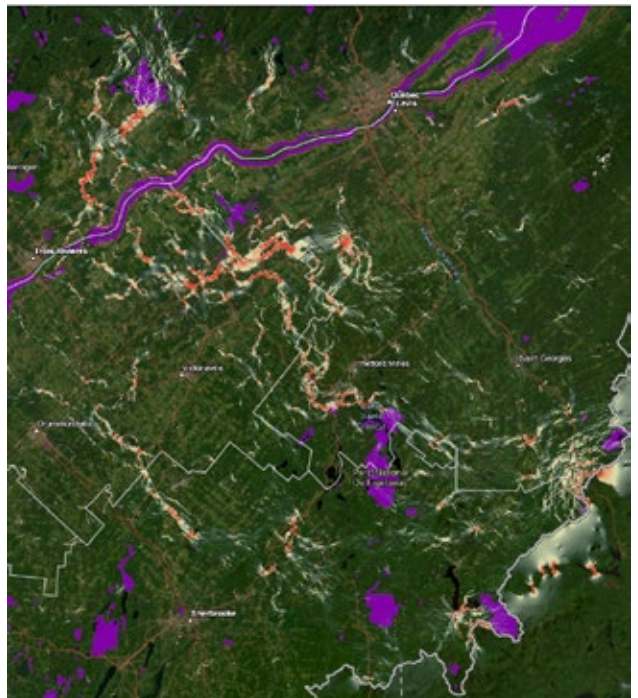
Protection de l'environnement

Participation du CRECA à la cohorte du Peregrine Accelerator

Le CRECA eu la chance d'être sélectionné pour participer à la cohorte 2025 du programme Peregrine Accelerator du Salazar Center for North American Conservation affilié au Colorado State University.

Ce programme de mentorat, de formation et d'accompagnement permet aux organismes sélectionnés de travailler pendant 6 mois sur le démarrage d'un projet. L'équipe en conservation des milieux naturels a donc pu bénéficier d'un soutien important pour jeter les bases d'un futur plan directeur pour une zone de connectivité prioritaire à l'échelle nord-américaine.

Cette zone s'étire des états du nord-est américain jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Au Québec, elle est située à l'ouest de Chaudière-Appalaches et recoupe également une partie de l'Estrie et du Centre-du-Québec. Elle relie des noyaux importants dans la région, comme le Parc national de Frontenac et la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière.



Le CRE de l'Estrie et le CRE du Centre-du-Québec ont également pu bénéficier des ateliers et des conseils des experts que le programme a mis à la disposition des organismes participants.

Les prochaines années permettront de poursuivre le développement d'un plan directeur et éventuellement, la mise en place d'actions pour favoriser la connectivité de ce corridor prioritaire.

En attente d'une aire protégée au Massif du Sud (bis)

Le texte suivant avait été intégré à notre rapport d'activités de l'année dernière. Malheureusement, la situation n'a pas évolué à ce jour. En effet, le 31 août 2023, le MELCCFP annonçait la mise sur pied, dès l'automne 2023, « d'un comité regroupant les acteurs régionaux concernés afin de convenir des objectifs de conservation propres au territoire [du Massif du Sud] et de recommander les outils de conservation à déployer pour en assurer l'atteinte ». Le comité annoncé n'avait toujours pas été créé en date du 31 mars 2026, reportant la protection officielle d'un secteur de grande valeur écologique et qui abrite notamment l'habitat de la grive de Bicknell, une espèce à statut précaire.

EEE

Concertation sur les espèces exotiques envahissantes floristiques

42

EEE floristiques recensées sur le territoire dont

26

identifiées comme prioritaires par le MELCCFP

25

acteurs membres de la table de concertation régionale

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) entraînent de nombreux impacts négatifs sur la biodiversité et les services écologiques. Afin de répondre à cet enjeu, le RNCREQ, soutenu par le MELCCFP dans le cadre de la cible no 5 du Plan nature 2030, met en œuvre le projet Soutien aux régions dans la lutte contre les EEE floristiques 2025-2028. Ce projet vise à mobiliser et engager les parties prenantes à l'échelle régionale à travers trois volets: le portrait du contexte territorial, l'identification des priorités régionales et l'élaboration d'un plan d'action.

Ce projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan nature 2030



Pour mener à bien ce projet, le CRECA a organisé plusieurs rencontres de la table régionale de concertation réunissant des acteurs issus des secteurs forestier, agricole, municipal, environnemental, de la santé et sécurité publique, ainsi que des représentants du ministère.

Ces rencontres permettent de mettre en commun les connaissances et les expertises, de favoriser une vision concertée des enjeux régionaux et d'améliorer la coordination des actions sur le territoire.

Pour cette première année du projet, le portrait préliminaire du contexte territorial a été complété. Ce document présente un état de la situation des espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques présentes sur le territoire. Les espèces recensées y sont classées selon les catégories établies par le ministère, soit les EEE à risque élevé, modéré ou faible pour la biodiversité, ainsi que les espèces à surveiller.

Le portrait met aussi de l'avant les éléments écologiques d'intérêt de la région ainsi que les principaux vecteurs de propagation des EEE, notamment les activités liées aux milieux aquatiques, le réseau routier et les secteurs récréotouristiques. Finalement, il recense les différentes activités de détection, de sensibilisation et de lutte déjà réalisées par les acteurs du milieu, permettant ainsi de mieux comprendre les efforts déployés sur le territoire et d'orienter les prochaines actions régionales.



Prévention du nerprun envahissant

Des individus de plus de

20 ans

ont été retrouvés en Chaudière-Appalaches.
Présences confirmées dans 13 municipalités.

Le nerprun envahissant est une espèce exotique envahissante floristique originaire d'Eurasie, introduite au Québec à la fin des années 1800 à des fins horticoles. Ces arbustes représentent aujourd'hui une menace importante pour la biodiversité et les écosystèmes forestiers et humides. Leur croissance rapide, leur forte capacité de dispersion et leur reproduction efficace, tant par graines que par rejets de souche, leur permettent de former des colonies denses qui nuisent aux espèces indigènes.



Le nerprun est également difficile à détecter puisqu'il ressemble à plusieurs espèces indigènes présentes dans les milieux naturels, comme l'amélanchier ou le cerisier à grappes. Bien que les principales infestations soient situées en Estrie et en Montérégie, plusieurs occurrences ont récemment été confirmées en Chaudière-Appalaches.

Afin de mieux documenter et limiter l'expansion de cette espèce, un projet est actuellement mené par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP), en collaboration avec le CRECA et financé par la Fondation pour la biodiversité et la faune du Québec. Ce projet vise à améliorer les connaissances sur la présence du nerprun dans la région, à sensibiliser les acteurs du milieu et à planifier des actions de lutte adaptées au territoire. Dans cette optique, une sortie terrain en Estrie et deux kiosques éducatifs auprès des acériculteurs et acéricultrices ont été organisés afin de mieux outiller les acteurs régionaux dans la détection de l'espèce, un défi majeur considérant son caractère discret et souvent difficile à identifier.

Les autres mesures de conservation efficace : trois nouveaux candidats d'AMCE dans la région

Au Québec, les premières AMCE ont été reconnues au courant de l'année 2024-2025.

Le Québec s'est donné comme objectif d'atteindre 30 % d'aires protégées d'ici 2030. Afin de contribuer à cette cible, un nouvel outil de conservation a été mis en place : les AMCE, ou Autres mesures de conservation efficaces. Les AMCE se distinguent par un processus de reconnaissance plus souple et accessible que celui des aires protégées traditionnelles.

Elles visent à reconnaître des mesures de gestion déjà en place qui contribuent efficacement à la conservation de la biodiversité, que cet objectif soit principal, secondaire ou dérivé.

Comme la région de Chaudière-Appalaches est composée en grande partie de terres privées, le CRECA considère les AMCE comme un outil complémentaire aux projets d'aires protégées. Cette approche permet de valoriser différents

types d'initiatives de conservation déjà présentes sur le territoire et d'encourager la participation de divers acteurs régionaux à l'atteinte des objectifs de conservation.

Avec l'appui du CRE Montérégie et de Nature Québec, le CRECA avait pour objectif d'offrir un atelier de formation sur les AMCE auprès des intervenants municipaux de la région, tout en les accompagnant dans les démarches de reconnaissance si un site répondait aux critères établis. Dans ce contexte, trois propositions d'AMCE dans les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Bellechasse ont été déposées afin de faire reconnaître des territoires présentant un potentiel de conservation important pour la région.

*Amélioration
de la gestion
des matières
résiduelles*



Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!

Le projet Réduire l'enfouissement, c'est maintenant! réalise du matériel d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) en lien avec l'amélioration de la gestion des matières résiduelles. Ce matériel s'adresse aux citoyens et citoyennes ainsi qu'aux industries, commerces et institutions du territoire.

Lors de cette dernière année complète de projet, le matériel de sensibilisation s'est déployé à travers deux campagnes régionales majeures.

Les thèmes abordés étaient les suivants :

1
2

- Les changements à la récupération et à la consigne
- La bonne gestion des matières résiduelles dans les industries de la région

Pour aborder ces sujets, **plusieurs outils ont été produits**, soit de **courtes capsules vidéo** diffusées sur les pages Facebook de plusieurs partenaires, des **publicités audio** diffusées dans sept radios couvrant la région, ainsi que des **visuels imprimés** dans des éditions des sept hebdomadaires régionaux de Chaudière-Appalaches.

Vous souhaitez diffuser un de ces outils? Écrivez-nous!

louise-helene.bernier@creca.qc.ca

Nous avons également poursuivi des efforts d'éducation citoyenne par le biais de kiosques dans des institutions postsecondaires telles que l'UQAR-Lévis et le Campus de Lotbinière du Cégep Thetford, sous le thème de la shérif du bac!



Faits saillants :

8 versions

d'une bande dessinée diffusée dans les médias régionaux ont permis de communiquer plusieurs changements à la récupération!

5 entreprises

ayant de bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles ont été mises de l'avant lors d'une campagne de communication.



1 visuel imprimé ainsi que des capsules vidéo ont permis de promouvoir leurs efforts.



Pour consulter les capsules :



Bilan de l'année en communications

Cette année, le CRECA a :

été cité dans **26** parutions médiatiques, incluant les entrevues

diffusé **5** communiqués de presse



Merci!

Un énorme merci à Émilie Bélanger et aux co-organisatrices du tournoi de balle-donnée féminin « On le fait » qui ont remis les profits de leur événement au CRECA!

C'est donc un montant de
2 500 \$

qui a été réinvesti pour
financer nos actions en
conservation des milieux
naturels.

Appui au milieu

En 2025-2026 le CRECA a rédigé, analysé, participé et répondu à un nombre impressionnant de demandes, requêtes, invitations et sollicitations hors projet, sans compter les comités réguliers.

L'équipe a, entre autres :

participé à **28** consultations

rédigé **9** lettres d'appui

à des projets ou des organismes

rédigé **4** avis

participé à **2** jury

A photograph of a forest floor covered in moss and fallen wood. The moss is a vibrant green, and the wood is a mix of brown and grey tones. The background is slightly blurred, showing more of the forest floor and some green foliage.

Représentations et implications

Les représentants du CRECA font partie de 30 conseils d'administration, comités de liaisons, comité régionaux et comités de suivis de projets, dans l'ensemble de la région, sans compter les nombreuses consultations auxquelles ils participent. Ensemble, ces actions favorisent le partage d'expertise entre intervenants et groupes citoyens et informent la veille réalisée par l'organisation sur les différents enjeux environnementaux.

Conseils d'administration :

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Délégué du CRECA : Louis Cournoyer

Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)

Déléguée du CRECA : Audrey Paquette

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Déléguée du CRECA : Véronique Brochu (trésorière)

Comités de liaison :

Comité de liaison — **plateforme de compostage Saint-Henri**

Comité de liaison — **Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de Beauce-Sud**

Comité de liaison — **Lieu d'enfouissement technique Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière - Saint-Lambert-de-Lauzon**

Comité de liaison — **parc éolien du Mont Sainte-Marguerite**

Comité de liaison — **parc éolien du Massif-du-Sud**

Comité de liaison — **parc éolien Lotbinière-Ndakina**

Comité de liaison — **projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy**

Comité de suivi — **projet de parc éolien de la Forêt Domaniale**

Comité d'intégration — **parc éolien de Broughton**

Comité de liaison — **avec le milieu Davie-Lévis**

Comité de liaison — **raffinerie Jean-Gaulin**

Comités régionaux :

Comité consultatif en environnement de la MRC des Appalaches

Table de concertation zone de Québec

Comité Vision de l'eau de la Communauté métropolitaine de Québec

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)*

TGIRT — Comité écologique

TGIRT — Comité sur les peuplements à haute valeur de conservation

TGIRT — Comité acéricole

Table d'harmonisation du Parc National de Frontenac

*Martin Paulette, administrateur du CRECA, siège bénévolement à la Table GIRT et à ses comités.



Comités du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement :

Comité agriculture

Déléguée du CRECA : Josée Breton

Comité forêts

Délégué du CRECA : Martin Paulette

Comité milieux humide, hydriques et eau

Déléguée du CRECA : Chantal Bouchard

En 2025-2026, le CRECA a aussi été membre des comités de suivis de divers projets réalisés dans la région, dont :

Comité consultatif de partenariat

de ALUS Chaudière-Appalaches

Groupe de travail Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles

(PEPTA) de l'UPA Chaudière-Appalaches

Concertation sur la connectivité écologique

de Capitale Nature

Comité de travail sur les nerpruns envahissants

coanimé par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) et le CRECA

Comité pour la protection de l'hirondelle de rivage

du Regroupement QuébecOiseaux

Comité élargi Plan régional d'adaptation du climat en santé publique (PARC) — CISSS-CA

Comité groupe thématique chaleur PARC — CISSS-CA

Comité groupe thématique eau PARC — CISSS-CA

Comité connectivité pour la ligne de transport d'électricité de 315 kV





CRECA

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches



100%

PCF



PERMANENT